



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**sur les comptes annuels**

**de l'Association A.P.E.I.**

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

**1, Boulevard Charles de Gaulle  
92707 COLOMBES CEDEX**

Cabinet inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lazare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél. 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - [secovernon@seco.fr](mailto:secovernon@seco.fr)

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - [www.seco-compta.com](http://www.seco-compta.com)

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - [seco@seco.fr](mailto:seco@seco.fr)



EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE

Julio AMARAL

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2013

Monsieur le Président de  
L'Association A.P.E.I.  
1, Boulevard Charles de Gaulle  
92707 COLOMBES CEDEX

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Cabinet inscrit à l'Ordre des Experts-comptables de Rouen

6, rue Saint-Lacare - BP 142 - 27201 Vernon Cedex - Tél. 02 32 51 44 87 - Fax 02 32 51 15 69 - [secovernon@seco.fr](mailto:secovernon@seco.fr)

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite à Paris, SARL au capital de 125 000 €

Siège social : 23, rue Nollet - 75017 PARIS - Tél. 01 40 53 04 60 - [www.seco-compta.com](http://www.seco-compta.com)

RCS Paris B 592 000 673 - TVA intracommunautaire N° FR 28592000673 - [seco@seco.fr](mailto:seco@seco.fr)

## **II. Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1<sup>er</sup> alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> Août 2003, nous n'avons pas d'élément à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.

## **III. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 22 mai 2014

Le Commissaire aux comptes

SECO



Julio AMARAL

*Membre de la Compagnie Régionale de PARIS*

## BILAN ACTIF

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortiss. Provisions	Net au 31/12/2013	Net au 30/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	461 920	414 583	47 338	47 339
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 729 223		1 729 223	1 729 223
Constructions sur sol propre	26 345 281	12 095 630	14 249 651	12 636 558
Installations techniques	3 650 755	3 326 104	324 651	388 516
Autres immobilisations corporelles	6 786 908	5 480 808	1 306 099	1 276 144
Immobilisations corporelles en cours	1 933 788		1 933 788	910 885
Immobilisations financières				
Participations & créances rattachées	3 096		3 096	3 096
Autres immobilisations financières	135 976		135 976	112 835
<b>Actif immobilisé Total</b>	<b>41 046 947</b>	<b>21 317 125</b>	<b>19 729 822</b>	<b>17 104 596</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	68 204		68 204	65 105
Avances & acomptes s/ commandes	10 861		10 861	38 532
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & comptes rattachés	2 388 256	27 393	2 360 863	2 272 829
Divers				
Créances diverses	232 719		232 719	554 709
Valeurs mobilières de placement	7 515 073		7 515 073	8 317 845
Disponibilités	1 808 253		1 808 253	2 764 776
Charges constatées d'avance	80 332		80 332	111 835
<b>Actif circulant Total</b>	<b>12 103 698</b>	<b>27 393</b>	<b>12 076 306</b>	<b>14 125 631</b>
Déficit à récupérer				
Charges à répartir s/ plus.exercices				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>53 150 645</b>	<b>21 344 517</b>	<b>31 806 128</b>	<b>31 230 227</b>

## BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2013

	Net au 31/12/2013	Net au 30/12/2012
<b>FONDS PROPRES</b>		
<u>Fonds dotation sans droit de reprise</u>		
Fonds de dotation sans droit de reprise	8 920 474	8 932 187
Ecart de réévaluation	1 284 975	1 284 975
<u>Fonds de réserves</u>		
Réserves d'investissement	2 456 430	2 185 471
<u>Report à nouveau</u>	-	-
<u>Résultats cumulés à reporter</u>	640 225	711 167
<b>Résultat de l'exercice</b>	112 703	45 164
Subventions d'investissement	1 929 361	1 900 018
Provisions réglementées	256 094	256 094
<b>TOTAL I</b>	<b>15 374 857</b>	<b>15 315 076</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	1 050 065	1 127 438
Provisions pour charges	5 012 952	4 297 289
<b>TOTAL II</b>	<b>6 063 017</b>	<b>5 424 726</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établ.de crédit	6 049 507	6 057 913
Emprunts et dettes financières diverses	57 848	45 113
Avances & acomptes reçus s/prestations	14 301	14 301
<b>Dettes de fonctionnement</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 402 684	1 512 382
Dettes fiscales et sociales	2 557 820	2 546 052
Autres	7 503	11 027
<b>Dettes diverses</b>		
Autres dettes	276 863	282 548
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits constatés d'avance	1 727	21 089
<b>TOTAL III</b>	<b>10 368 254</b>	<b>10 490 425</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>31 806 128</b>	<b>31 230 227</b>

CHARGES	2013	2012	PRODUITS	2013	2012
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats J.A.	19 711	18 248	Dons et Cotisations	34 525	43 938
Achats des matières premières ESAT & E.A	663 882	534 892	Manifestations dont J.A. et brochures	33 651	38 654
Variations - Stock	- 3 099	14 601	Ventes Ateliers ESAT + Entreprise adaptée	5 001 569	4 942 270
Autres achats et charges externes	6 250 816	6 362 479			
Impôts et taxes	1 253 605	1 236 017	Prix de Journées et Dotations Globales	19 865 269	19 149 554
Salaires et traitements	13 559 746	13 454 823			
Charges Sociales	6 208 000	6 008 194	Autres produits	4 971 386	5 020 417
Autres charges	87 736	180 483	Subvention d'exploitation	110 063	122 677
Dotations aux Amortissements	1 418 957	1 341 203	Reprise s/prov. & transfert de charges	518 754	299 885
Dotations aux provisions (+ fonds roult)	1 314 119	884 986	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>30 535 217</b>	<b>29 617 396</b>
Dot. aux prov./créances douteuses	3 134	3 041	<b>Quote Part des Frais de Siège</b>	<b>780 892</b>	<b>795 422</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>30 776 606</b>	<b>30 038 967</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Quote Part des Frais de Siège</b>	<b>780 892</b>	<b>795 422</b>	Dividendes		399 989
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			Produits nets s/cessions valeurs Mobilières	227 977	
Intérêts des Emprunts	269 933	255 305	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>227 977</b>	<b>399 989</b>
Charges nettes s/cessions val. mob.			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Prov. pour risque placements val. mob.			s/Opérations de gestion	113 383	69 671
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>269 933</b>	<b>255 305</b>	s/Opérations en capital	5 505	7 000
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>118 888</b>	<b>76 671</b>
Amortissements dérogatoires					
s/Opérations de gestion	90				
s/Opérations en capital	949	2 608			
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 039</b>	<b>2 608</b>			
<b>RESULTATS BRUTS</b>					
Siège Social	11 738	- 11 713			
Service d'Accompagnement	- 30 531	- 2 327			
E.M.E. La Dauphinelle	- 10 575	3 140			
E.M.P. Les Tilleuls	20 016	- 175 261			
SESSAD Les Tilleuls	6 103	- 45 011			
SPH Les Tilleuls	- 7 720	- 25 057			
ESAT Les Bouleaux	54 138	69 168			
ESAT Voies du Bois	8 749	- 18 356			
ESAT des Cerisiers	- 3 098	- 14 875			
ESAT Le Castel	3 014	5 547			
Ateliers ESAT (Production)	- 76 464	9 301			
Atelier Protégé (Reprographie)	- 61 560	- 12 138			
Section Annexe CITL VDB	3 805	1 183			
Section Annexe CITL Castel	- 19 483	- 492			
FOYER J. JAURES	365	1 408			
FOYER & CITL BEHIN	- 27 855	- 4 219			
FOYERS Résidence des Bois	- 71 148	- 2 983			
FOYERS J. BARBERI	- 5 527	- 23 125			
F.A.M Les Roseaux Soins	38 389	- 6 265			
F.A.M Les Roseaux Hebergé	1 642	42 056			
F.A.M Villebois-Mareuil Soins	709	- 9 807			
F.A.M Villebois-Mareuil Hebergé	- 184	- 7 274			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 165 496</b>	<b>- 202 825</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 662 974</b>	<b>30 889 477</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 662 974</b>	<b>30 889 477</b>



## ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2013

---

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

- de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.
- d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter l'appui moral et matériel indispensable.
- de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion sociale.
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

### 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS).

Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués :

• Bâtiments	2 % à 4%
• Frais 1er Etablissement	20 %
• Matériel et Mobilier	10 %
• Matériel de Transport	20 %
• Agencements et Installations	10 %

## Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats des exercices antérieurs à 2013 et qui seront intégrés lors des exercices postérieurs, après contrôle des organismes de tutelle, figurent sous l'intitulé « Résultats cumulés à reporter » dans les fonds propres de l'association. Ils s'élèvent à 640.225 € à la clôture de l'exercice.
- Les résultats de l'exercice 2013 (N), qui incorporent les résultats 2011 (N-2), figurent au bilan sous l'intitulé « Résultats de l'exercice » dans les fonds propres de l'association.

Les résultats figurant au « Compte de Résultat » diffèrent donc de ceux qui figurent au « Bilan » du montant des « résultats antérieurs incorporés », tels qu'indiqués ci-après :

	31/12/2013	31/12/2012
TOTAL CLASSE 6	31 828 470 €	31 092 302 €
TOTAL CLASSE 7	31 662 974 €	30 889 477 €
<b>RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>-165 496 €</b>	<b>-202 825 €</b>
RESULTATS ANTERIEURS INCORPORES (figurant antérieurement dans les « résultats cumulés à reporter »)	52 793 €	247 989 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 112 703 €</b>	<b>45 164 €</b>

## 3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant



#### 4. COMPTES DE REGULARISATION

##### ACTIF

###### Charges constatées d'avance

S/factures Fournisseurs concernant 2014		80 331,69
	<b>TOTAL</b>	<b>80 331,69</b>

##### PASSIF

###### Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance 2014		1 726,74
	<b>TOTAL</b>	<b>1 726,74</b>

#### 5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

##### a) Produits à recevoir

AGEFPHI	1 289,04
Cotisations	-62,00
Dons	220,00
Dotation globale Villebois soins	2 002,00
Frais bancaires	103,10
Participations repas	28 610,20
Remboursements assurances	291,65
Remboursements CAF	14 969,45
Remboursements IJSS-CPAM	9 262,36
Subvention Etat - Emplois Avenir	6 292,94
Ventes Brioches	265,00
Ventes Cartes de vœux	3 124,50
<b>Total</b>	<b>66 368,24</b>

##### b) Charges à payer

Frais bancaires	117,20
Notes de frais	241,51
Charges locatives	17 897,00
Intérêts courus sur créance	1 706,88
Part.repas	309,12
Pécules CITL	3 100,00
Rbt CPAM	397,32
Rembt APL	77,58
Rembt subvention taxe Clichy	80 000,00
Urssaf contrat-pro	7 750,00
<b>Total</b>	<b>111 596,61</b>

## 6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

AMORTISSEMENTS	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisit	Virements de poste à poste	Amort.actifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.	403 933	10 649					414 582
Amortis. Constructions	11 209 526	861 407	24 697				12 095 629
Amortis. Inst. techniques	3 257 501	104 829	10 844	44 900	44 900	47 069	3 326 104
Amortiss.tax.e d'Apprentiss.	393 341	10 509	7 599				411 448
Amortis.Autres Imm. Corp.	4 801 429	366 242	22 182	20 888	120 493	20 888	5 069 361
<b>TOTAL</b>	<b>20 065 729</b>	<b>1 353 636</b>	<b>65 322</b>	<b>65 788</b>	<b>165 393</b>	<b>67 958</b>	<b>21 317 124</b>

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	ENTREES				SORTIES		
	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Amortis. Frais 1er Etabl.							0
Amortis. Constructions	NEANT						
Amortis. Inst. techniques							0
Amortiss Taxe d'Apprentissage							0
Amortis.Autres Imm. Corp.							0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect <sup>o</sup> résultat	Reprises et repr. par affect.résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	4 297 289		1 089 894	374 231	5 012 952
Provis. p/risques	810 417		272 410	349 782	733 045
Provis. Sal.Trav. Hand.	317 020				317 020
<b>sous-total</b>	<b>5 424 726</b>		<b>1 362 304</b>	<b>724 014</b>	<b>6 063 017</b>
Provis. dépr. créances	60 487		3 134	36 229	27 392
	<b>5 485 214</b>		<b>1 365 438</b>	<b>760 243</b>	<b>6 090 408</b>

## AUTRES ENGAGEMENTS

Autres engagements	2012	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2013
D.I.F	23 323	5 073	1 705	26 691
<b>sous-total</b>	<b>23 323</b>	<b>5 073</b>	<b>1 705</b>	<b>26 691</b>

## 7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

INTITULES	Valeur début exerc.	ENTREES			SORTIES		Valeur fin d'exerc.
		Acquisitions établissement	Acquisitions immobili.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	
Immob. incorp. FR. 1er Ets	451 272		10 648				461 920
Immob. corporelles	35 283 358	20 888	2 965 643		168 511	20 888	38 080 490
Immob. en cours	910 885		1 419 945			397 042	1 933 788
Matériel taxe apprentissage	408 880		22 797				431 677
Immob. financières	112 310		258 436		235 295		135 452
Participations	3 621						3 621
<b>TOTAL</b>	<b>37 170 325</b>	<b>20 888</b>	<b>4 677 469</b>	<b>0</b>	<b>403 806</b>	<b>417 930</b>	<b>41 046 947</b>

L'APEI a acquis le 21 mai 2013 auprès des sociétés IMMORENTE et EFIMMO, la propriété sise 1 à 6 place du village à Gennevilliers. La vente a été conclue moyennant le prix de 2 474 499€.

## 8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	6 049 507	311 037	948 794	4 789 677
Intérêts courus	57 848	57 848		
Fournisseurs	1 402 684	1 131 120	127 764	143 800
Personnel	2 729	2 729		
Créd. div. & Org. Soc	2 179 840	2 179 840		
Etat	375 252	375 252		
Caisses sociales avances	21 804	21 804		
Autres dettes	276 863	276 863		
<b>Total</b>	<b>10 366 526</b>	<b>4 356 492</b>	<b>1 076 558</b>	<b>4 933 477</b>

### Détail « Autres Dettes »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Charges à payer	111 596,61	111 596,61	-	-
Div. Cptes Rés. + Loisirs	165 266,80	165 266,80	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>276 863,41</b>	<b>276 863,41</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à + de 5 ans
Caisses Sociales	1 147 087	1 147 087		
Clients CAT & AP	1 213 777	1 213 777		
Produits à recevoir	581 441	581 441		
Personnel	821	821		
Organ. Form. Prof.	155 994	155 994		
Avances fournisseurs	10 861	10 861		
Résidents	9 536	9 536		
<b>TOTAL</b>	<b>3 119 516</b>	<b>3 119 516</b>		

## 10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CIC de 967.289.01 € consenti en 1999, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 59 111.79 €
- caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 59 111.79 €

Sur prêt CIC de 579.306,27 € consenti en 1999, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 28 965,05 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100 % soit 28 965,05 €

Sur prêt BFCC de 99.091,86 € consenti en 1999, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 2 299,04 €
- caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 2 299,04 €

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 1 270 824,62 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1 270 824,62 €

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 2 783 104,34 €
- caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2 783 104,34 €

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 849 379.99 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 849 379.99€

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 383 750.00 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 383 750.00 €

Sur prêt CDC de 300.000 € consenti en 2013, soit au 31.12.2013

- capital restant dû : 300.000 €
- caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 300.000 €

## 11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

### Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice.

Cet engagement a été estimé à 1 075.000 € au 31/12/2013. Il a été évalué en tenant compte de la convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2013, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

### Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.658 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

## 12. VENTILATION DE L'FFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2013

Personnel de Direction	34
Personnel Administratif	28
Personnel de Services Généraux	74
Personnel Educatif, Pédagogique	209
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical	68
Personnel Technico Educatif d'Ateliers	56
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.)	293
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée)	29
<b>TOTAL</b>	<b>791</b>

\*\*\*\*\*